PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COLONNE

Séance du 13 janvier 2026 ***Convocation du 06 janvier 2026***

Présents : VALLET Charles, LEVEQUE Alain, BOISSON Claude, MELOT Jacky, DHIVERS Edwige, BOICHOT Guy, APPOINTAIRE Rémy, PONCE Antoine, CAPRON Anaïs.

Absents excusés : Sandrine BOISSON, Laurent PERNOT.

Absent :

Secrétaire de séance : Anaïs CAPRON

Pas de pouvoir,

Le quorum fixé à 6 est atteint.

Ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance,
- Approbation du PV du 25 novembre 2025,
- Proposition pour le versement d'une indemnité pour l'aide aux travaux pendant l'absence du Cantonnier à différents conseillés,
- Délibération pour la réduction de loyer de Madame GUYON Huguette pour le ménage des communs à l'ancienne cure pour 250€,
- Questions diverses.

➢ ADOPTION DU PROCES-VERBAL PRÉCÉDENT :

Sur le PV de Conseil du 25 novembre 2025 il faudra faire attention avec le devis de Markosol à bien penser à ajouter les « panneaux interdiction de stationner » pour la route de l'école + bande jaune de marquage.

L'adoption du procès-verbal est prise à l'unanimité des présents.

➢ PROPOSITION POUR LE VERSEMENT D'UNE INDEMNITE POUR L'AIDE AUX TRAVAUX PENDANT L'ABSENCE DU CANTONNIER A DIFFERENTS CONSEILLERS.

Cette proposition est abandonnée à l'unanimité des membres présents.

➢ DELIBERATION POUR LA REDUCTION DU LOYER DE MME GUYON HUGUETTE POUR SERVICE RENDU.

Une réduction de loyer de 250€ au titre de l'année 2025 est consentie pour compenser les divers travaux de nettoyage réalisés dans les parties communes de l'ancienne cure de Colonne.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des présents.

➢ QUESTIONS DIVERSES

Arrêt de bus de Chezabois :

- Devis FOUL METAL ET BOIS pour un montant de 3 850€ HT soit 4 620€ TTC pose comprise.
- Devis ets TONNAIRE pour un montant de 3 690€ TTC pose comprise,
- Devis ets COMAT ET VALCO pour un montant de 2 376€ TTC pose non comprise,
- Devis PRETOT pour un montant de 2 143.16€ HT (hors pose) soit 2 908.06€ TTC.

Demander à l'entreprise PRETOT s'il existe un modèle plus petit afin de comparer des produits similaires.

Faire également un devis de maçonnerie pour le terrassement et le dallage. Les conseillers s'orientent vers la pose de l'abri par l'employé communal ou sous forme de corvée.

Le Pilastre

La Commune a reçu un courrier de la part de Monsieur BERNARD Georges qui souhaite arrêter la location du commerce mais souhaite conserver le logement à l'étage le temps pour la Commune de retrouver un gérant.

Le conseil va se renseigner auprès du Notaire pour savoir si cela est possible et après la commune rencontrera M. BERNARD pour définir les modalités de départ.

Une fois les démarches finalisées avec l'actuel locataire, une publication pour trouver un nouveau locataire devra être réalisée.

Publié le : 12/10/2026 08:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Colonne
https://www.intramuros.org/colonne/documents_administratifs/82261

Salle de sport au-dessus de la MAM
En attente de statuer sur le devenir des livres entreposés dans la salle pour poursuivre le projet.

SIDEC – Traversée du village + plaine de sport
Une réunion de restitution va être fixée fin janvier-début février.
Corvée dépose déco de noël : La corvée est prévue le mercredi 21 janvier 2026 à 9h30.

Fin de séance : 22h40

Le Maire
Charles VALLET

La secrétaire de séance
Anaïs CAPRON

Publié le : 12/10/2026 08:23 (Europe/Paris)
Collectivité : Colonne
https://www.intramuros.org/colonne/documents_administratifs/82261